



**Programme Bourgogne
Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE +
2021-2027**

ORDRE DU JOUR

**COMITE REGIONAL DE
PROGRAMMATION DU
31 OCTOBRE 2025**

Programme Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura
FEDER-FSE+ 2021-2027
Synthèse programmation initiale

Priorité	Intitulé	Objectif spécifique	Intitulé	Type d'action	Intitulé	Coût total	UE	Taux FEDER	Nombre de projets
1	Développer une économie régionale innovante et compétitive	1.1	Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation	TA1	Soutenir les projets de recherche collaboratifs dans le domaine de la stratégie de spécialisation intelligente				
				TA2	Soutenir la structuration de la recherche en lien avec la RIS3				
				TA3	Soutenir des projets innovants portés par les entreprises				
		1.3	Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME	TA1	Soutenir les investissements stratégiques des PME				
				TA2	Soutenir l'accès des PME au financement par abondement et mise en œuvre d'instruments financiers				
2	Développer une économie régionale tournée vers le numérique au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics	1.2	Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics	TA1	Soutenir la transformation numérique des entreprises				
				TA2	Soutenir les projets e-tourisme et e-culture				
				TA3	Soutenir les projets e-care (e-santé, maintien à domicile et télémédecine)				
				TA4	Soutenir les projets e-gouvernement : e-administration et e-citoyen				
				TA5	Soutenir les projets e-formation, e-orientation & e-apprentissage				
				TA6	Soutenir les projets e-mobilité				
3	Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité	2.1	Efficacité énergétique	TA1	Soutenir les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique				
				TA2	Soutenir les projets de bâtiments démonstrateurs				
		2.2	Energies renouvelables	TA1	Soutenir les investissements dans les équipements de production d'énergies renouvelables				
				TA2	Soutenir les investissements dans les équipements de conversion de vecteurs énergétiques et de stockage				
				TA3	Soutenir l'accompagnement et l'animation de projets en faveur des énergies renouvelables				
		2.7	Protection de la nature et biodiversité	TA1	Soutenir les projets visant à préserver et reconquérir la biodiversité				
				TA2	Accompagner l'animation et l'ingénierie des grands projets de sauvegarde de la biodiversité				
4	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale	4.5	Amélioration des systèmes d'éducation et de formation	TA1	Apprentissage en formation initiale				
				TA2	Orientation : information / promotion sur les métiers et les formations qui conduisent à ces métiers				
		4.7	Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie	TA1	Actions de formation qualifiante (marchés gérés par la Région)	6 107 803,69 €	3 664 682,15 €	60,00%	7
				TA2	Actions de formation en amont de la qualification	3 425 500,85 €	1 247 634,27 €	36,42%	5

Priorité	Intitulé	Objectif spécifique	Intitulé	Type d'action	Intitulé	Coût total	UE	Taux FEDER	Nombre de projets
5	Accompagner le développement territorial vers un développement durable	5.1	Développement intégré dans les zones urbaines	TA1	Villes intelligentes				
				TA2	Mobilités durables urbaines				
				TA3	Infrastructures vertes en ville				
				TA4	Renouvellement urbain				
				TA5	Tourismes durables, patrimoine, équipements culturels en milieu urbain				
		5.2	Développement intégré dans les zones rurales	TA1	Villages intelligents				
				TA2	Mobilités durables rurales				
				TA3	Tourismes durables, patrimoine, équipements culturels en milieu rural				
				TA4	Projets de renouvellement urbain en milieu rural				
6	Promouvoir un développement touristique durable dans le Massif du Jura	5.2	Développement intégré dans les zones rurales	TA1	Accompagner le territoire dans la poursuite de durabilité de ses hébergements touristiques				
						Total	9 533 304,54 €	4 912 316,42 €	12



FSE +

Programmation initiale : avis favorable

- Priorité 4 : synthèse p 6
 - Conseil Régional (7 opérations) P 8 à 21
 - E2C de la Nièvre P 22 à 25
 - E2C de Saône et Loire P 26 à 29
 - E2C de l'Yonne P 30 à 33
 - E2C de Côte d'Or P 34 à 37
 - E2C du Doubs P 38 à 41

Programme Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura FEDER-FSE+ 2021-2027															
Priorité 4 : "Développer l'orientation et l'offre de formation régionale"															
Programmation initiale															
Priorité	Objectif spécifique	Type d'action	N° du projet	Libellé du projet	Bénéficiaire	Coût total	FSE+	Taux FSE+	Etat	Région	Département	Autres publics	Privé	Régime d'aide	
4	4.7	1	BFC007689	Programme 24 :10 Programme Qualifiant	Région BFC	639 112,08 €	383 467,20	60,00 %				255 644,88 €		Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	1	BFC007691	Programme 24 :12 Programme Qualifiant	Région BFC	803 265,00 €	481 959,00	60,00 %				321 306,00 €		Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	1	BFC007694	Programme 24 :15 Programme Qualifiant	Région BFC	988 564,76 €	593 138,85	60,00 %				395 425,91 €		Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	1	BFC011225	Programme 24 : 9bis Programme Qualifiant	Région BFC	213 859,80 €	128 315,88 €	60,00 %				85 543,92 €		Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	1	BFC011282	Programme 24 : 5bis Programme Qualifiant	Région BFC	1 346 504,17 €	807 902,50 €	60,00 %				538 601,67 €		Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	1	BFC011283	Programme 24 : 4bis Programme Qualifiant	Région BFC	1 181 495,14 €	708 897,08	60,00 %				472 598,06 €		Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	1	BFC011285	Programme 24 : 2bis Programme Qualifiant	Région BFC	935 002,74 €	561 001,64	60,00 %				374 001,10 €		Auc - Aucun régime d'aide	
Sous-total			7			6 107 803,69	3 664 682,15					2 443 121,54	-		
4	4.7	2	BFC010958	Ecole de la 2e Chance Nièvre - E2C58 2025	APG E2C NIEVRE	977 521,09 €	389 155,24	39,81 %	344 731,57 €	210 128,84 €	33 505,44 €			Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	2	BFC011499	École de la 2e Chance Saône et Loire - E2C71 2025	Ligue Enseignement BFC	653 109,37 €	257 172,44	39,38 %	168 764,40 €	140 569,74 €	19 985,26 €	66 617,53 €		Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	2	BFC011574	Ecole de la 2e Chance Yonne - E2C89 2025	Ligue Enseignement BFC	474 601,58 €	202 941,38	42,76 %	143 882,63 €	104 412,51 €	7 359,86 €	16 005,20 €		Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	2	BFC012271	Ecole de la 2e Chance de Côte d'Or 2025	ligue de l'enseignement Côte d'Or	692 088,19 €	257 727,39 €	37,24 %	210 131,99 €	152 258,99 €	24 460,33 €	47 509,49 €	- €	Auc - Aucun régime d'aide	
4	4.7	2	BFC011055	Ecole de la 2e Chance Doubs - E2C25 2025	LIQUE DE L'ENSEIGNEMENT - DOUBS	628 180,62 €	140 637,82 €	22,39 %	207 299,48 €	131 539,50 €	28 538,05 €	101 848,01 €	18 317,76 €	Auc - Aucun régime d'aide	
Sous-total			5			3 425 500,85	1 247 634,27		1 074 810,07	738 909,58	113 848,94	231 980,23	18 317,76		
Nombre de projets présentés :			12			TOTAL	9 533 304,54		4 912 316,42		1 074 810,07	738 909,58	113 848,94	2 675 101,77	18 317,76

Projet	BFC007689 - Programme 24 :10 Programme Qualifiant
Porteur de projet	20005372600010 - Région Bourgogne Franche-Comté
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA1 - Actions de formation qualifiante (marchés gérés par la Région)
Eligibilité temporelle	du 01/01/2024 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2024 au 31/12/2025
Coût total éligible	639 112,08 € TTC
Montant de l'aide UE	383 467,20 €
Localisation du projet	27 - Bourgogne-Franche-Comté
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

Le projet porte sur la qualification des demandeurs d'emploi dans des secteurs variés au sein des départements de Bourgogne Franche Comté. Ces formations s'inscrivent dans le cadre plus global du programme régional de formations professionnelles qualifiantes.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : l'opération est éligible à l'Objectif 4.7 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021/2027.

L'opération concerne la réalisation d'actions de formations qualifiantes dans les secteurs agricoles et de l'industrie, sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'année 2024, d'un niveau inférieur ou égal au niveau CITE IV, à destination des demandeurs d'emploi. L'objectif de ces formations est d'augmenter et de faciliter leur employabilité sur le marché de l'emploi régional.

Soumis aux règles de la commande publique, le porteur a passé un marché public selon la procédure adaptée, sous forme d'accord-cadre à bon de commande. La passation du marché est jugée conforme par le service instructeur. Les pièces du marché font clairement référence au financement du FSE et aux obligations afférentes pour les attributaires. Elles sont versées au dossier.

Le plan de financement est le suivant.

L'assiette de dépenses éligibles s'élève à 639 112,08 €. Le taux d'intervention maximum du FSE+ étant de 60 %, le montant de la subvention est de 383 467,20 €. La part d'autofinancement s'élève donc à 255 644,88 €.

Au regard des éléments fournis par le porteur et de l'adéquation de l'opération aux objectifs du programme FEDER-FSE+ 2021/2027, il est proposé un avis favorable.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : NON

Ressources

Financeur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	60,00	383 467,20
Sous-total cofinanceur				60,00	383 467,20
Bénéficiaire				40,00	255 644,88
Coût total éligible					639 112,08

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :10 Programme Qualifiant Nievre 2024	56 160,00
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :10 Programme Qualifiant Nord-Franche-Comté 2024	59 173,80
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :10 Programme Qualifiant Yonne 2024	59 616,00
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :10 Programme Qualifiant Jura 2024	72 922,50
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :10 Programme Qualifiant Doubs 2024	78 069,00
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :10 Programme Qualifiant Haute-Saône 2024	108 038,28
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :10 Programme Qualifiant Côte d'Or 2024	205 132,50
Coût total du projet		639 112,08

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	90.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	2.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	43.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	14.00
FSE_EECR03 - Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	RESUL	Participant	49.00

Projet	BFC007691 - Programme 24 :12 Programme Qualifiant
Porteur de projet	20005372600010 - Région Bourgogne Franche-Comté
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA1 - Actions de formation qualifiante (marchés gérés par la Région)
Eligibilité temporelle	du 01/01/2024 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2024 au 31/12/2025
Coût total éligible	803 265,00 € TTC
Montant de l'aide UE	481 959,00 €
Localisation du projet	27 - Bourgogne-Franche-Comté
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

Le projet porte sur la qualification des demandeurs d'emploi dans des secteurs variés au sein des départements de Bourgogne Franche Comté. Ces formations s'inscrivent dans le cadre plus global du programme régional de formations professionnelles qualifiantes.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : l'opération est éligible à l'Objectif 4.7 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021/2027.

L'opération concerne la réalisation d'actions de formations qualifiantes dans les secteurs agricoles et de l'industrie, sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'année 2024, d'un niveau inférieur ou égal au niveau CITE IV, à destination des demandeurs d'emploi. L'objectif de ces formations est d'augmenter et de faciliter leur employabilité sur le marché de l'emploi régional.

Soumis aux règles de la commande publique, le porteur a passé un marché public selon la procédure adaptée, sous forme d'accord-cadre à bon de commande. La passation du marché est jugée conforme par le service instructeur. Les pièces du marché font clairement référence au financement du FSE et aux obligations afférentes pour les attributaires. Elles sont versées au dossier.

Le plan de financement est le suivant.

L'assiette de dépenses éligibles s'élève à 803 265 €. Le taux d'intervention maximum du FSE+ étant de 60 %, le montant de la subvention est de 481 959 €. La part d'autofinancement s'élève donc à 321 306 €.

Au regard des éléments fournis par le porteur et de l'adéquation de l'opération aux objectifs du programme FEDER-FSE+ 2021/2027, il est proposé un avis favorable.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : NON

Ressources

Financeur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	60,00	481 959,00
Sous-total cofinanceur				60,00	481 959,00
Bénéficiaire				40,00	321 306,00
Coût total éligible					803 265,00

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :12 Programme Qualifiant Jura 2024	78 000,00
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :12 Programme Qualifiant Saône-et-Loire 2024	100 031,40
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :12 Programme Qualifiant Côte d'Or 2024	131 154,60
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :12 Programme Qualifiant Yonne 2024	147 987,00
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :12 Programme Qualifiant Doubs 2024	346 092,00
Coût total du projet		803 265,00

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	96.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	2.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	46.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	15.00
FSE_EECR03 - Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	RESUL	Participant	52.00

Projet	BFC007694 - Programme 24 :15 Programme Qualifiant
Porteur de projet	20005372600010 - Région Bourgogne Franche-Comté
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA1 - Actions de formation qualifiante (marchés gérés par la Région)
Eligibilité temporelle	du 01/01/2024 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2024 au 31/12/2025
Coût total éligible	988 564,76 € TTC
Montant de l'aide UE	593 138,85 €
Localisation du projet	27 - Bourgogne-Franche-Comté
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

Le projet porte sur la qualification des demandeurs d'emploi dans des secteurs variés au sein des départements de Bourgogne Franche Comté. Ces formations s'inscrivent dans le cadre plus global du programme régional de formations professionnelles qualifiantes.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : l'opération est éligible à l'Objectif 4.7 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021/2027.

L'opération concerne la réalisation d'actions de formations qualifiantes dans les secteurs agricoles et de l'industrie, sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'année 2024, d'un niveau inférieur ou égal au niveau CITE IV, à destination des demandeurs d'emploi. L'objectif de ces formations est d'augmenter et de faciliter leur employabilité sur le marché de l'emploi régional.

Soumis aux règles de la commande publique, le porteur a passé un marché public selon la procédure adaptée, sous forme d'accord-cadre à bon de commande. La passation du marché est jugée conforme par le service instructeur. Les pièces du marché font clairement référence au financement du FSE et aux obligations afférentes pour les attributaires. Elles sont versées au dossier.

Après des modifications effectuées par le service instructeur, le plan de financement est le suivant.

L'assiette de dépenses éligibles s'élève à 988 564,76 €. Le taux d'intervention maximum du FSE+ étant de 60 %, le montant de la subvention est de 593 138,85 €. La part d'autofinancement s'élève donc à 395 425,91 €.

Au regard des éléments fournis par le porteur et de l'adéquation de l'opération aux objectifs du programme FEDER-FSE+ 2021/2027, il est proposé un avis favorable.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : NON

Ressources

Financeur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	60,00	593 138,85
Sous-total cofinanceur				60,00	593 138,85
Bénéficiaire				40,00	395 425,91
Coût total éligible					988 564,76

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :15 Programme Qualifiant Nievre 2024	66 755,34
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :15 Programme Qualifiant Saône-et-Loire 2024	80 688,00
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :15 Programme Qualifiant Doubs 2024	96 183,36
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :15 Programme Qualifiant Nord-Franche-Comté 2024	168 305,76
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :15 Programme Qualifiant Jura 2024	248 259,70
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 :15 Programme Qualifiant Côte d'Or 2024	328 372,60
Coût total du projet		988 564,76

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	82.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	2.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	39.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	13.00
FSE_EECR03 - Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	RESUL	Participant	44.00

Projet	BFC011225 - Programme 24 : 9bis Programme Qualifiant
Porteur de projet	20005372600010 - Région Bourgogne Franche-Comté
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA1 - Actions de formation qualifiante (marchés gérés par la Région)
Eligibilité temporelle	Du 01/01/2024 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	Du 01/01/2024 au 31/12/2025
Coût total éligible	213 859,80 € TTC
Montant de l'aide UE	128 315,88 €
Localisation du projet	27 - Bourgogne-Franche-Comté
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

Le projet porte sur la qualification des demandeurs d'emploi principalement dans des secteurs divers au sein des départements de Bourgogne Franche Comté. Ces formations s'inscrivent dans le cadre plus global du programme régional de formations professionnelles qualifiantes.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Motivation : L'opération est éligible à l'Objectif 4.7 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021/2027.

L'opération concerne la réalisation d'actions de formations qualifiantes dans divers secteurs d'activité, sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'année 2024, d'un niveau inférieur ou égal au niveau CITE IV, à destination des demandeurs d'emploi. L'objectif de ces formations est d'augmenter et de faciliter leur employabilité sur le marché de l'emploi régional.

Soumis aux règles de la commande publique, le porteur a passé un marché public selon la procédure adaptée, sous forme d'accord-cadre à bon de commande. La passation du marché est jugée conforme par le service instructeur. Les pièces du marché font clairement référence au financement du FSE et aux obligations afférentes pour les attributaires. Elles sont versées au dossier.

Le plan de financement est le suivant.

L'assiette de dépenses éligibles s'élève à 213 859,80 €. Le taux d'intervention maximum du FSE+ étant de 60 %, le montant de la subvention est de 128 315,88 €. La part d'autofinancement s'élève donc à 85 543,92 €.

Au regard des éléments fournis par le porteur et de l'adéquation de l'opération aux objectifs du programme FEDER-FSE+ 2021/2027, il est proposé un avis favorable.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : NON

Ressources

Finisseur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	60,00	128 315,88
Sous-total cofinanceur				60,00	128 315,88
Bénéficiaire				40,00	85 543,92
Coût total éligible					213 859,80

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 : 9 Programme Qualifiant Nord-Franche-Comté 2024	104 325,90
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 : 9 PRF 2024- Complémentaire	109 533,90
Coût total du projet		213 859,80

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	30.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	1.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	14.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	5.00
FSE_EECR03 - Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	RESUL	Participant	16.00

Projet	BFC011282 - Programme 24 : 5bis Programme Qualifiant
Porteur de projet	20005372600010 - Région Bourgogne Franche-Comté
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA1 - Actions de formation qualifiante (marchés gérés par la Région)
Eligibilité temporelle	du 01/01/2024 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2024 au 31/12/2025
Coût total éligible	1 346 504,17 € TTC
Montant de l'aide UE	807 902,50 €
Localisation du projet	27 - Bourgogne-Franche-Comté
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

Le projet porte sur la qualification des demandeurs d'emploi dans des secteurs variés au sein des départements de Bourgogne Franche Comté. Ces formations s'inscrivent dans le cadre plus global du programme régional de formations professionnelles qualifiantes.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Motivation : l'opération est éligible à l'Objectif 4.7 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021/2027.

L'opération concerne la réalisation d'actions de formations qualifiantes dans les secteurs agricoles et de l'industrie, sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'année 2024, d'un niveau inférieur ou égal au niveau CITE IV, à destination des demandeurs d'emploi. L'objectif de ces formations est d'augmenter et de faciliter leur employabilité sur le marché de l'emploi régional.

Soumis aux règles de la commande publique, le porteur a passé un marché public selon la procédure adaptée, sous forme d'accord-cadre à bon de commande. La passation du marché est jugée conforme par le service instructeur. Les pièces du marché font clairement référence au financement du FSE et aux obligations afférentes pour les attributaires. Elles sont versées au dossier.

Le plan de financement est le suivant.

L'assiette de dépenses éligibles s'élève à 1 346 504.17 €. Le taux d'intervention maximum du FSE+ étant de 60 %, le montant de la subvention est de 807 902.50 €. La part d'autofinancement s'élève donc à 538 601.67 €.

Au regard des éléments fournis par le porteur et de l'adéquation de l'opération aux objectifs du programme FEDER-FSE+ 2021/2027, il est proposé un avis favorable.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : NON

Ressources

Finisseur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	60,00	807 902,50
Sous-total cofinanceur				60,00	807 902,50
Bénéficiaire				40,00	538 601,67
Coût total éligible					1 346 504,17

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 : 5 Programme Qualifiant Côte d'Or 2024	85 960,00
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 : 5 Programme Qualifiant Saône-et-Loire 2024	123 812,45
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 : 5 PRF 2024- Relance	322 609,04
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 : 5 PRF 2024- Complémentaire	814 122,68
Coût total du projet		1 346 504,17

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	346.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	7.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	166.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	55.00
FSE_EECR03 - Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	RESUL	Participant	187.00

Projet	BFC011283 - Programme 24 : 4bis Programme Qualifiant
Porteur de projet	20005372600010 - Région Bourgogne Franche-Comté
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA1 - Actions de formation qualifiante (marchés gérés par la Région)
Eligibilité temporelle	du 01/01/2024 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2024 au 31/12/2025
Coût total éligible	1 181 495,14 € TTC
Montant de l'aide UE	708 897,08 €
Localisation du projet	27 - Bourgogne-Franche-Comté
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

Le projet porte sur la qualification des demandeurs d'emploi dans des secteurs variés au sein des départements de Bourgogne Franche Comté. Ces formations s'inscrivent dans le cadre plus global du programme régional de formations professionnelles qualifiantes.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : L'opération est éligible à l'objectif 4.7 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche Comte et Massif du Jura 2021-2027. En effet, elle concerne la réalisation d'actions de formations qualifiantes d'un niveau inférieur ou égal au niveau CITE 4, principalement dans le secteur tertiaire (notamment dans le domaine des services à la personne ainsi que de la réception, l'hébergement et la restauration) au titre de l'année 2024, sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté et sous la forme de prestations à destination des demandeurs d'emploi. L'objectif de ces formations est de permettre aux bénéficiaires de s'insérer durablement et de favoriser leur employabilité sur le marché de l'emploi régional. L'opération favorise ainsi l'évolution des compétences des bénéficiaires.

En tant que collectivité territoriale, le porteur est soumis à la réglementation de la commande publique et a passé des marchés publics selon la procédure adaptée, sous forme d'accords-cadre à bons de commande. La passation du marché est jugée conforme par le service instructeur.

Le plan de financement est le suivant :

- l'assiette éligible s'élève à 1 181 495,14 € ;
- le taux maximal d'aide FSE+ étant de 60%, le montant de la subvention est de 708 897,08€ ;
- la part d'autofinancement est de 40%, correspondant à 472 598,06 €.

Compte tenu des éléments transmis par le porteur, de l'intérêt de l'opération et de son adéquation aux objectifs du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche

Comté et Massif du Jura 2021-2027, l'instruction a conclu à un avis favorable. Il est ainsi proposé une aide FSE+ de 708 897,08€ représentant 60% d'une assiette de dépenses éligibles fixée à 1 181 495,14 €.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : NON

Ressources

Finisseur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	60,00	708 897,08
Sous-total cofinanceur				60,00	708 897,08
Bénéficiaire				40,00	472 598,06
Coût total éligible					1 181 495,14

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
140- Dépenses de prestations externes	Programme régional de formation qualifiante à destination des demandeurs d'emploi – PRF 2024 Multisectoriel – Territoire du Doubs	102 068,40
140- Dépenses de prestations externes	Programme régional de formation qualifiante à destination des demandeurs d'emploi – PRF 2024 COMPLEMENTAIRE	316 144,74
140- Dépenses de prestations externes	Programme régional de formation qualifiante à destination des demandeurs d'emploi – PRF 2024 RELANCE	337 402,00
140- Dépenses de prestations externes	Programme régional de formation à destination des actifs en emploi et en recherche d'emploi Programme de développement des compétences dans le secteur des services à la personne 2021	425 880,00
Coût total du projet		1 181 495,14

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	129.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	3.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	62.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	21.00
FSE_EECR03 - Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	RESUL	Participant	70.00

Projet	BFC011285 - Programme 24 : 2bis Programme Qualifiant
Porteur de projet	20005372600010 - Région Bourgogne Franche-Comté
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA1 - Actions de formation qualifiante (marchés gérés par la Région)
Eligibilité temporelle	du 01/01/2024 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2024 au 31/12/2025
Coût total éligible	935 002,74 € TTC
Montant de l'aide UE	561 001,64 €
Localisation du projet	27 - Bourgogne-Franche-Comté
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

Le projet porte sur la qualification des demandeurs d'emploi dans des secteurs variés au sein des départements de Bourgogne Franche Comté. Ces formations s'inscrivent dans le cadre plus global du programme régional de formations professionnelles qualifiantes.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : l'opération est éligible à l'Objectif 4.7 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021/2027.

L'opération concerne la réalisation d'actions de formations qualifiantes dans les secteurs agricoles et de l'industrie, sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'année 2024, d'un niveau inférieur ou égal au niveau CITE IV, à destination des demandeurs d'emploi. L'objectif de ces formations est d'augmenter et de faciliter leur employabilité sur le marché de l'emploi régional.

Soumis aux règles de la commande publique, le porteur a passé un marché public selon la procédure adaptée, sous forme d'accord-cadre à bon de commande. La passation du marché est jugée conforme par le service instructeur. Les pièces du marché font clairement référence au financement du FSE et aux obligations afférentes pour les attributaires. Elles sont versées au dossier.

Le plan de financement est le suivant.

L'assiette de dépenses éligibles s'élève à 935 002,74€. Le taux d'intervention maximum du FSE+ étant de 60 %, le montant de la subvention est de 561 001,64 €. La part d'autofinancement s'élève donc à 374 001,10 €.

Au regard des éléments fournis par le porteur et de l'adéquation de l'opération aux objectifs du programme FEDER-FSE+ 2021/2027, il est proposé un avis favorable.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : NON

Ressources

Finisseur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	60,00	561 001,64
Sous-total cofinanceur				60,00	561 001,64
Bénéficiaire				40,00	374 001,10
Coût total éligible					935 002,74

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 : 2 PRF 2024- Relance	260 040,00
140- Dépenses de prestations externes	Programme 24 : 2 PRF 2024- Complémentaire	674 962,74
Coût total du projet		935 002,74

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	94.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	2.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	45.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	15.00
FSE_EECR03 - Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	RESUL	Participant	51.00

Projet	BFC010958 - Ecole de la 2e Chance Nièvre - E2C58 2025
Porteur de projet	51898972800044 - APG E2C NIEVRE
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA2 - Actions de formations en amont de la qualification
Eligibilité temporelle	du 01/01/2025 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2025 au 31/12/2025
Coût total éligible	977 521,09 € TTC
Montant de l'aide UE	389 155,24 €
Localisation du projet	058 - Nièvre
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

L'Ecole de la 2e Chance de la Nièvre s'adresse à des jeunes de 16 à 30 ans principalement demandeur d'emploi et prioritairement sans diplôme, ni qualification. L'E2C est un organisme de formation mettant en oeuvre des parcours individualisés favorisant l'intégration sociale et professionnelle. Chaque stagiaire bénéficie d'un parcours individualisé et en alternance pour son entrée dans le monde des métiers.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : L'opération est éligible à l'objectif 4 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche Comté et Massif du Jura 2021-2027

L'Ecole de la 2e Chance de la Nièvre s'adresse à des jeunes de 16 à 30 ans principalement demandeur d'emploi et prioritairement sans diplôme, ni qualification. L'E2C est un organisme de formation mettant en oeuvre des parcours individualisés favorisant l'intégration sociale et professionnelle. Chaque stagiaire bénéficie d'un parcours individualisé et en alternance pour son entrée dans le monde des métiers. L'offre d'un dispositif pédagogique de deuxième chance ne réplique pas les caractéristiques des dispositifs d'enseignement classique. Il propose un enseignement différent, une pédagogie innovante et un champ d'action plus large que les dispositifs traditionnels, portant sur la résolution des problèmes périphériques transversaux (logement, santé, mobilité, ...) et sur les comportements des stagiaires (resocialisation). Par sa modularité, il permet la mise en oeuvre et la prise en charge de parcours véritablement et totalement individualisés. De plus il s'agit d'action complémentaires des autres dispositifs de formation mis en oeuvre par la région en faveur des demandeurs d'emploi. Le projet est en cohérence avec ceux visés dans la fiche action, il a clairement pour objectif l'accès à la formation et/ou à l'emploi. L'opération s'adresse exclusivement à des jeunes. Le public cible correspond à celui attendu. Ce dispositif répond pleinement aux objectifs et au public visé par le programme.

31/12/2025.

L'éligibilité géographique est aussi respectée car le lieu de l'opération est le Département de la Nièvre se situant en région Bourgogne Franche Comté.

L'association est soumise au code de la commande public, les conditions de soumission sont remplies (voir grille analyse). Suite à l'analyse du marché, il n'a pas été constaté d'irrégularité.

Assiette FSE+ : 977 521.09

Taux d'intervention : 39.81 % (maximum : 60 %)

FSE+ : 389 155.24 €

Cofinanceurs : 588 365.85 € (soit 60.19 %)

Total aide publique : 977 521.09 € (100 %)

Pas d'autofinancement

Total éligible au FSE+ : 977 521.09 € (100 %)

Compte tenu de ces éléments et de l'éligibilité de l'opération, il est proposé d'apporter une aide FSE de 389 155.24 €, représentant un taux de 39.81 % d'une assiette éligible s'élevant à 977 521.09 €.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : OUI

Ressources

Financeur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	39,81	389 155,24
REGION	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon			21,496	210 128,84
ETAT	Travail, emploi et dialogue social			33,552	327 978,85
DEPARTEMENT	Nièvre			3,428	33 505,44
ETAT	Ville, jeunesse et sports			1,714	16 752,72
Sous-total cofinanceur				100,00	977 521,09
Bénéficiaire				0,00	0,00
Coût total éligible					977 521,09

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
140- Dépenses de prestations externes	CFPPA - Antenne de Château-Chinon	110 561,25
050- Frais de personnel directs	Dépenses de personnel affectés à l'opération	587 668,10
130- Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs	Dépenses indirectes - Forfait 40%	279 291,74
Coût total du projet		977 521,09

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	218.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	61.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	157.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	137.00

Projet	BFC011499 - École de la 2e Chance Saône et Loire - E2C71 2025
Porteur de projet	32001811200138 - LEBFC
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA2 - Actions de formations en amont de la qualification
Eligibilité temporelle	du 01/01/2025 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2025 au 31/12/2025
Coût total éligible	653 109,37 € HT
Montant de l'aide UE	257 172,44 €
Localisation du projet	071 - Saône-et-Loire
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

L'E2C de Saône-et-Loire accompagne pour une insertion sociale et professionnelle le jeune public (16 à 30 ans) principalement demandeurs d'emploi et peu qualifiés. L'E2C propose un parcours individualisé avec une forte immersion en entreprise, le développement de nouvelles compétences (enseignement général, socio-professionnelles), la valorisation de la personne et un accompagnement global pour lever les freins. L'E2C 71 est membre du réseau national des écoles de la deuxième chance.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Motivation : L'opération est éligible à Objectif 4 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche Comté et Massif du Jura 2021-2027

L'école de la 2ème chance est portée par la ligue de l'enseignement elle est membre du réseau national des écoles de la deuxième chance. C'est une asso-ciation déclarée, elle est donc éligible par nature.

L'E2C 71 permet l'accompagnement personnalisé, l'orientation sociale et l'insertion professionnelle de public entre 16 et 30 ans principalement éloignés du système scolaire et de l'emploi.

L'opération comprend une seule action qui répond pleinement aux attentes du Programme21/27 et de la fiche action « Actions de formations en amont de la qualification ».

Le porteur possède la capacité juridique, administrative et financière et les moyens humains, administratifs et matériels mobilisés sont pertinents et adaptés pour réaliser et suivre l'opération.

L'Ecole s'inscrit pleinement dans les objectifs du Programme BFC et Massif du Jura et dans les objectifs de la fiche action puisqu'elle permet de préciser puis confirmer le choix d'orientation des stagiaires afin de favoriser l'accès à une formation qualifiante ou à l'emploi et donc une insertion durable du public visé.

Le public cible correspond à celui attendu et l'opération respecte le critère géographique. En effet, elle se déroule dans le Département de la Saône et Loire (71) se situant en région Bourgogne Franche Comté.

Le plan de financement de l'E2C 71 étant majoritairement composé de dé-penses de personnel (interne et externe), la fiche action prévoit l'utilisation du forfait de 40% (art 51 du RPDC) calculé sur les dépenses de personnel.

Les modalités de soutien financier sont bien respectées notamment le plancher minimal de subvention FSE+, le taux maximal d'intervention FSE+ et le taux maximum d'aide publique.

Les valeurs des indicateurs de réalisation sont pertinentes et cohérentes avec le projet.

Le porteur respecte bien les principes horizontaux et les obligations de publicité du programme FEDER-FSE+ 21-27.

Le porteur est bien soumis aux obligations de la commande publique.

Les éléments financiers du projet sont les suivants :

- Montant FSE+ = 257 172,44 € soit un taux de 39,38 %
- Montant cofinancement : 395 936,93 € soit un taux de 60,62 %
- Montant total aide publique : 395 936,93 € pour un taux de 100 %

- Montant autofinancement : il n'y a pas d'autofinancement

- Total éligible au FSE : 653 109,37 €

Compte tenu de ces éléments et de l'éligibilité de l'opération, il est proposé d'apporter une aide FSE de 257 172,44 €, représentant un taux de 36,89 % d'une assiette éligible s'élevant à 653 109,37€.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : NON

Ressources

Finisseur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
ETAT	Travail, emploi et dialogue social			2,72	17 764,67
AUTRES PUBLICS	Communauté de communes			5,44	35 529,35
DEPARTEMENT	Saône-et-Loire			3,06	19 985,26
REGION	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon			21,523	140 569,74
AUTRES PUBLICS	Communauté de communes			4,76	31 088,18
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	39,377	257 172,44
ETAT	Travail, emploi et dialogue social			23,12	150 999,73
Sous-total cofinanceur				100,00	653 109,37
Bénéficiaire				0,00	0,00
Coût total éligible					653 109,37

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € HT)
050- Frais de personnel directs	Prestataires	27 320,00
050- Frais de personnel directs	Personnel interne de la structure	439 186,69
130- Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs	Forfait 40%	186 602,68
Coût total du projet		653 109,37

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	125.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	75.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	50.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	40.00

Projet	BFC011574 - Ecole de la 2e Chance Yonne - E2C89 2025
Porteur de projet	32001811200138 - LEBFC
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA2 - Actions de formations en amont de la qualification
Eligibilité temporelle	du 01/01/2025 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2025 au 31/12/2025
Coût total éligible	474 601,58 € TTC
Montant de l'aide UE	202 941,38 €
Localisation du projet	089 - Yonne
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

L'Ecole de la 2e Chance est un organisme de formation mettant en oeuvre et accompagnant des parcours individualisés favorisant l'intégrale sociale et professionnelle de jeunes éloignés de l'emploi de 16 à 30 ans. L'Ecole de la 2e Chance 89 accueille des jeunes prioritairement sans diplômes et demandeurs d'emploi. L'objectif principal est de faciliter leur intégration dans le monde professionnel ou dans une formation qualifiante et de les aider à trouver leur voie. L'Ecole de la 2ème Chance leurs enseigne des savoirs de base, compétences socles et compétences professionnelles indispensables pour encourager cette réussite.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : L'opération est éligible à Objectif 4 du programme FEDER FSE+ Bourgogne Franche Comté et Massif du Jura 2021 2027

L'opération « Ecole de la 2e Chance Yonne E2C89 2024 » correspond aux objectifs de la fiche action Formations en amont de la qualification v1 du 03/10/2022 du programme FEDER FSE+ Bourgogne Franche Comté. Cette opération vise à permettre l'acquisition de savoirs de base dans l'objectif d'une mise à niveau générale et professionnelle pour intégrer une formation qualifiante ou s'insérer dans le monde professionnel. Le public cible correspond à celui attendu dans la fiche action : il s'agit d'un public jeune de moins de 30 ans qui a prioritairement un faible niveau de qualification et principalement demandeur d'emploi. L'E2C 89 propose à ce public bénéficiaire un accompagnement personnalisé.

L'E2C 89 a la capacité juridique nécessaire pour être porteur de projet : il s'agit d'une association déclarée d'utilité publique. Le plan de financement comprend uniquement des dépenses éligibles (dépenses de personnel + forfait 40%). Les modalités de soutien financier sont bien respectées notamment le plancher minimal de subvention FSE+, le taux

maximal d'intervention FSE+ et le taux maximum d'aide publique. Les valeurs des indicateurs de réalisation sont pertinentes et cohérentes avec le projet. Le porteur respecte bien les principes horizontaux du programme FEDER FSE+ 21 27. Le porteur a déjà bénéficié du FSE précédemment et a démontré une bonne gestion administrative du traitement de la demande. Le projet respecte les obligations réglementaires : l'opération a lieu en Bourgogne Franche Comté. Le porteur a déposé son projet avant la fin de celui-ci. Le porteur en tant qu'association est bien soumis aux obligations de la commande publique cependant les prestations concernées ont toutes un coût HT situé en deçà des seuils de mise en concurrence adaptée ou formalisée. L'acheteur a pour seule obligation de choisir une offre pertinente, de faire une bonne utilisation des derniers publics et de ne pas contracter systématiquement avec un même fournisseur lorsqu'il y a plusieurs offres susceptibles de répondre à son besoin. Le porteur a bien fourni des justificatifs dans ce sens.

Les éléments financiers du projet sont les suivants :

- Montant FSE+ : 202 941.38 € soit un taux de 42.76 %
- Montant cofinancement : 271 660.20 € soit un taux de 57.24 %
- Montant total aide publique : 474 601.58 € soit un taux de 100 %
- Il n'y a pas d'autofinancement
- Total éligible au FSE : 474 601.58 €

Compte tenu de ces éléments et de l'éligibilité de l'opération, il est proposé d'apporter une aide FSE de 202 941.38 €, représentant un taux de 42.76 % d'une assiette éligible de 474 601.58 €.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : OUI

Ressources

Financeur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
REGION	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon			22,00	104 412,51
Autre partenaire récurrent	ASP (emplois aidés)			2,403	11 405,29
DEPARTEMENT	Yonne			1,551	7 359,86
ETAT	Travail, emploi et dialogue social			1,509	7 164,00
ETAT	Travail, emploi et dialogue social			26,869	127 518,80
ETAT	Services du Premier ministre			1,938	9 199,83
AUTRES PUBLICS	Communauté de communes			0,969	4 599,91
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	42,76	202 941,38
Sous-total cofinanceur				100,00	474 601,58
Bénéficiaire				0,00	0,00
Coût total éligible					474 601,58

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
050- Frais de personnel directs	Personnel externe	12 856,25
050- Frais de personnel directs	Personnel interne	326 144,88
130- Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs	Forfait 40%	135 600,45
Coût total du projet		474 601,58

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	75.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	40.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	35.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	34.00

Projet	BFC012271 - Ecole de la 2e Chance de Côte d'Or 2025
Porteur de projet	77821415500062 - ligue de l'enseignement Côte d'Or
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA2 - Actions de formations en amont de la qualification
Eligibilité temporelle	du 01/01/2025 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2025 au 31/12/2025
Coût total éligible	692 088,19 € HT
Montant de l'aide UE	257 727,39 €
Localisation du projet	021 - Côte-d'Or
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

L'école de la 2ème chance de Côte d'Or est une formation d'orientation sociale citoyenne à vocation d'insertion professionnelle à destination prioritairement de publics éloignés de l'emploi et de la qualification entre 16 et 30 ans. Portée par la ligue de l'enseignement de Côte d'Or, elle est membre du réseau national des écoles de la deuxième chance. L'Ecole de la 2e Chance 21 accueille des jeunes prioritairement sans diplômes et demandeurs d'emploi. Elle permet de faciliter l'insertion de ces jeunes tant au niveau citoyen qu'aux niveaux professionnel et personnel.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : L'opération est éligible à Objectif 4 du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche Comté et Massif du Jura 2021-2027.

L'Ecole de la 2ème chance est portée par la ligue de l'enseignement elle est membre du réseau national des écoles de la deuxième chance. C'est une association déclarée, elle est donc éligible par nature. L'E2C 21 permet l'accompagnement personnalisé, l'orientation sociale et l'insertion professionnelle de publics entre 16 et 30 ans prioritairement éloignés du système scolaire et de l'emploi. L'opération comprend une seule action qui répond pleinement aux attentes du Programme 21/27 et de la fiche action « Actions de formations en amont de la qualification ».

Le porteur possède la capacité juridique, administrative et financière et les moyens humains, administratifs et matériels mobilisés sont pertinents et adaptés pour réaliser et suivre l'opération.

L'Ecole s'inscrit pleinement dans les objectifs du Programme BFC et Massif du Jura et dans les objectifs de la fiche action puisqu'elle permet de préciser puis confirmer le choix d'orientation des stagiaires afin de favoriser l'accès à une

formation qualifiante ou à l'emploi et donc une insertion durable du public visé. Le public cible correspond à celui attendu et l'opération respecte le critère géographique. En effet, elle se déroule dans le Département de la Côte d'Or en Région Bourgogne Franche Comté.

Le plan de financement de l'E2C 21 2025 étant majoritairement composé de dépenses de personnel (interne et externe), la fiche action prévoit l'utilisation du forfait de 40% (art 51 du RPDC) calcule sur les dépenses de personnel.

Les modalités de soutien financier sont bien respectées notamment le plancher minimal de subvention FSE+, le taux maximal d'intervention FSE+ et le taux maximum d'aide publique. Les valeurs des indicateurs de réalisation sont pertinentes et cohérentes avec le projet. Le porteur respecte bien les principes horizontaux et les obligations de publicité du programme FEDER-FSE+ 21-27. Le porteur en tant qu'association déclarée reconnue d'utilité publique est bien soumis aux obligations de la commande publique. Les éléments financiers du projet sont les suivants :

- Montant FSE+ : 257 727.39 € soit un taux de 37.24 %
- Montant cofinancement : 434 360.80 € soit un taux de 62.76 %
- Montant total d'aide publique : 692 088.19 € pour un taux de 100 %
- Pas d'autofinancement
- Total éligible au FSE : 692 088.19 €

Compte tenu de ces éléments et de l'éligibilité de l'opération, il est proposé d'apporter une aide FSE de 257 727.39 €, représentant un taux de 37.24 % d'une assiette éligible de 692 088.19 €

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : **OUI**

Ressources

Finisseur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	37,24	257 727,39
ETAT	Services du Premier ministre			2,29	15 875,70
ETAT	Travail, emploi et dialogue social			28,07	194 256,29
DEPARTEMENT	Côte-d'Or			3,53	24 460,33
REGION	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon			22,00	152 258,99
AUTRES PUBLICS	- Autre (à renseigner dans "Précisions")			0,34	2 351,96
AUTRES PUBLICS	- Autre (à renseigner dans "Précisions")			0,20	1 411,17
AUTRES PUBLICS	- Autre (à renseigner dans "Précisions")			0,27	1 881,56
AUTRES PUBLICS	AUTRES PUBLICS			0,34	2 351,96
AUTRES PUBLICS	Métropole			5,44	37 631,28
Sous-total cofinanceur				100,00	692 088,19
Bénéficiaire				0,00	0,00
Coût total éligible					692 088,19

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € HT)
050- Frais de personnel directs	PERSONNEL EXTERNE DE LA STRUCTURE	15 725,95
050- Frais de personnel directs	personnel interne	478 622,76
130- Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs	ASSIETTE ELIGIBLE	197 739,48
Coût total du projet		692 088,19

INDICATEURS

Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	145.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	36.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	109.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	110.00

Projet	BFC011055 - Ecole de la 2e Chance Doubs - E2C25 2025
Porteur de projet	31131613700067 - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS
Programme	Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Priorité	Développer l'orientation et l'offre de formation régionale
Type d'action	PR4-ESO4.7-TA2 - Actions de formations en amont de la qualification
Eligibilité temporelle	du 01/01/2025 au 30/04/2026
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération	du 01/01/2025 au 31/12/2025
Coût total éligible	628 180,62 € TTC
Montant de l'aide UE	140 637,82 €
Localisation du projet	025 - Doubs
Date comité de programmation	31/10/2025
Date décision Président	31/10/2025

Résumé du projet

L'E2C, c'est un parcours de formation et d'accompagnement individualisé pour les jeunes peu ou pas qualifiés, éloignés de l'emploi, souhaitant accéder à un emploi ou une formation. Notre parcours à vocation à faciliter leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle.

Avis du service instructeur : Favorable

Motivation de l'instructeur : Motivation : Motivation : L'opération est éligible à Objectif 4 du programme FEDER FSE+ Bourgogne Franche Comté et Massif du Jura 2021 2027 L'opération « Ecole de la 2e Chance Doubs - E2C25 2025 » correspond aux objectifs de la fiche action Formations en amont de la qualification v1 du 03/10/2022 du programme FEDER FSE+ Bourgogne Franche Comté. Cette opération vise à permettre l'acquisition de savoirs de base dans l'objectif d'une mise à niveau générale et professionnelle pour intégrer une formation qualifiante ou s'insérer dans le monde professionnel. Le public cible correspond à celui attendu dans la fiche action : il s'agit d'un public jeune de moins de 30 ans qui a prioritairement un faible niveau de qualification et qui est souvent demandeur d'emploi.

L'E2C 25 propose à ce public bénéficiaire un accompagnement personnalisé et un parcours moyen de 20 semaines à intégrer une formation qualifiante ou un emploi. Avec des durées de parcours adaptées tenant compte des projets, des aptitudes, des besoins de chacun etc. L'E2C propose un cursus de formation rémunéré composé d'une période d'intégration, d'un plan de formation individuel puis d'un parcours de formation en alternance 3 semaines en alternance/3 semaines en centre. Elle s'appuie sur une pédagogie active et pragmatique basée sur l'alternance (60% E2C 40% entreprise), la valorisation et l'Approche Par Compétences (APC) autour de 3 axes :

- La découverte du monde de travail grâce à l'alternance
- L'apprentissage ou la remise à niveau des savoirs de base
- La remobilisation des stagiaires par du développement personnel, ouverture au monde citoyen etc.

L'E2C 25 a la capacité juridique nécessaire pour être porteur de projet : il s'agit d'une association déclarée d'utilité publique. Le plan de financement comprend uniquement des dépenses éligibles (dépenses de personnel + forfait 40%). Les modalités de soutien financier sont bien respectées notamment le plancher minimal de subvention FSE+, le taux maximal d'intervention FSE+ et le taux maximum d'aide publique. Les valeurs des indicateurs de réalisation sont pertinentes et cohérentes avec le projet. Le porteur respecte bien les principes horizontaux du programme FEDER FSE+ 21 27. Le projet respecte les obligations réglementaires : l'opération a lieu en Bourgogne Franche Comté. Le porteur a déposé son projet avant la fin de celui-ci. Le porteur en tant qu'association déclarée reconnue d'utilité publique est bien soumis aux obligations de la commande publique cependant les prestations concernées ont toutes un coût HT situé en deçà des seuils de mise en concurrence adaptée ou formalisée. L'acheteur a pour seule obligation de choisir une offre pertinente, de faire une bonne utilisation des derniers publics et de ne pas contracter systématiquement avec un même fournisseur lorsqu'il y a plusieurs offres susceptibles de répondre à son besoin. Le porteur a bien fourni des justificatifs dans ce sens.

Les éléments financiers du projet sont les suivants :

- o montant FSE+ : 140 637,82€ soit un taux de 22,39%
- o montant cofinancement : 487 542,80€ soit un taux de 77,61%
- o montant total aide publique : 482 542,80€ pour un taux de 76,82%
- o montant autofinancement : il n'y a pas d'autofinancement
- o Total éligible au FSE : 628 180,62€

Compte tenu de ces éléments et de l'éligibilité de l'opération, il est proposé d'apporter une aide FSE 628 180,62€, représentant un taux de 22,39% d'une assiette éligible de 628 180,62€.

PLAN DE FINANCEMENT

Avance à verser pour le fonds européen : **OUI**

Ressources

Finisseur	Partenaire	Imputation	Régime d'aide	Taux (%)	Montant (en €)
UNION EUROPEENNE	Fonds social européen +		Auc - Aucun régime d'aide	22,39	140 637,82
ETAT	Travail, emploi et dialogue social			28,55	179 355,97
ETAT	Ville, jeunesse et sports			4,45	27 943,51
DEPARTEMENT	Doubs			4,54	28 538,05
REGION	Bourgogne-Franche-Comté, chef-lieu Dijon			20,94	131 539,50
AUTRES PUBLICS	- Autre (à renseigner dans "Précisions")			4,54	28 538,06
AUTRES PUBLICS	- Autre (à renseigner dans "Précisions")			4,10	25 746,52
AUTRES PUBLICS	Métropole			7,57	47 563,43
PRIVE				0,80	5 000,00
PRIVE				2,12	13 317,76
Sous-total cofinanceur				100,00	628 180,62
Bénéficiaire				0,00	0,00
Coût total éligible					628 180,62

Dépenses

Catégorie	Poste et sous poste de dépenses éligibles	Montant prévisionnel (en € TTC)
140- Dépenses de prestations externes	Prestataires externes	16 299,20
050- Frais de personnel directs	Personnel E2C25	432 401,24
130- Coûts éligibles restants - taux forfaitaire max de 40 % des frais de personnel directs	Forfait Charges Fixes	179 480,18
Coût total du projet		628 180,62

INDICATEURS			
Dénomination	Type	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle
FSE_EECO01 - Nombre total de participants	REALI	Participant	113.00
FSE_EECO06 - Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans	REALI	Participant	45.00
FSE_EECO07 - Nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans	REALI	Participant	68.00
FSE_EECO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	REALI	Participant	58.00